

SYNTHÈSE

LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE DES MONARCHIES DU GOLFE : LEVIER D'INFLUENCE ET OUTIL DE PUISSANCE

Mai 2025





L'Observatoire Défense et Climat, lancé en décembre 2016, a pour objectif d'étudier les enjeux de sécurité et de défense liés au climat.

Il est coordonné par l'IRIS dans le cadre du contrat réalisé pour le compte de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Fort d'une équipe pluri et transdisciplinaire, l'Observatoire est composé de chercheurs spécialisés en relations internationales, sécurité, défense, migrations, énergie, économie, climatologie et santé. Il est dirigé par Mathilde Jourde et François Gemenne.

L'Observatoire a initié de nombreuses collaborations avec des partenaires européens (Pays-Bas, Luxembourg) et internationaux (Australie, États-Unis, Inde), des ONG internationales, des organismes publics nationaux et internationaux. Ces initiatives ont permis de renforcer la coopération sur les enjeux climatiques et leurs implications sécuritaires.

L'Observatoire Défense & Climat propose des rapports et notes, organise des séminaires restreints et des conférences ouvertes au public, et anime le podcast « Sur le front climatique ».

www.defenseclimat.fr

Le ministère des Armées fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle venant compléter son expertise externe. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense, qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, *« soit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme des instituts spécialisés »*.

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère des Armées. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT : Les propos énoncés dans les études et observatoires ne sauraient engager la responsabilité de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou de l'organisme pilote de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère des Armées.

À PROPOS DES AUTEURS ET AUTRICES DE LA NOTE



Éléonore Duffau / IRIS

Chercheuse au sein du programme Climat, environnement, sécurité de l'IRIS. Elle est titulaire d'un master 2 en Affaires européennes réalisé à Sciences Po Paris.



Mathilde Jourde / IRIS

Co-directrice de l'Observatoire Défense & Climat et responsable du Programme Climat, Environnement et Sécurité à l'IRIS. Elle s'est spécialisée sur les enjeux sécuritaires liés aux changements climatiques après avoir travaillé plusieurs années dans le secteur privé sur les enjeux de décarbonation.



Martin Collet / IRIS

Étudiant en master 2 *Environmental Policy* à Sciences Po Paris. Il occupe le poste d'assistant de recherche au sein du programme Climat, environnement, sécurité de l'IRIS depuis août 2024.



Maxence Michelet / IRIS

Étudiant en master 2 Sécurité et Défense à Sciences Po Paris. Il occupe le poste d'assistant de recherche au sein du programme Climat, environnement, sécurité de l'IRIS depuis décembre 2024.

Depuis plusieurs décennies, les États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) — l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis (É.A.U.), le Koweït, Oman et le Qatar — **sont de plus en plus impliqués dans les enjeux liés aux changements climatiques**. Cette implication témoigne d'abord d'une prise de conscience des risques associés aux changements climatiques mais révèle également la reconnaissance du climat comme un instrument de politique étrangère et d'influence. Cette note, divisée en quatre parties, analyse ainsi la **diplomatie climatique des monarchies du Golfe, comme levier d'influence et outil de puissance, tant dans des cadres multilatéraux que bilatéraux**. La première partie examine l'exposition des États du CCG aux risques climatiques et les réponses apportées (I). La deuxième partie porte sur leur engagement dans le cadre du multilatéralisme climatique mondial (II). La troisième partie analyse l'articulation entre enjeux climatiques et politique étrangère des États du Golfe sur le continent africain (III). Enfin, la note propose trois scénarii de prospective, accompagnés de recommandations à destination du ministère des Armées (IV).

I. L'EXPOSITION CLIMATIQUE DE LA PÉNINSULE ARABIQUE : DES VULNÉRABILITÉS QUE TENTENT D'INTÉGRER LES PAYS DU CCG

Des logiques de développement vulnérables face aux changements climatiques

Le **développement économique rapide des pays du CCG**, rendu possible par l'exploitation intensive des ressources hydrocarbures, a entraîné une forte croissance démographique ainsi qu'un taux d'urbanisation très élevé. Cette dynamique exerce une pression accrue sur des ressources naturelles déjà limitées, en particulier l'eau. Par ailleurs, **la péninsule Arabique est, par sa situation géographique, naturellement exposée aux effets du changement climatique**. L'augmentation des températures terrestres, combinée à l'humidité des zones côtières, compromet l'habitabilité de nombreuses villes et représente un risque pour la santé publique. L'élévation des températures marines perturbe le cycle de l'eau, entraînant une intensification de fortes pluies, des tempêtes de sable et des cyclones tropicaux. **Dans ce contexte, les stratégies de développement adoptées par les pays du CCG** — caractérisées par une consommation excessive d'eau et d'énergie — **aggravent ces vulnérabilités** et renforcent la fragilité structurelle de la région face aux dérèglements climatiques.

Les conséquences des changements climatiques sur les pétromonarchies : des vulnérabilités multidimensionnelles

Les vulnérabilités liées aux changements climatiques dans les pays du CCG sont d'abord de **nature sociale**. La sécurité des ressources essentielles, en particulier l'eau et l'alimentation, repose sur des systèmes de **dessalement**, qui fournit environ 71 % de l'approvisionnement en eau, et **d'importations massives des denrées alimentaires** — deux dépendances appelées à s'intensifier dans les années à

venir. Ces vulnérabilités sont également **d'ordre énergétique et économique**. Les stratégies nationales de diversification, centrées notamment sur le développement des énergies renouvelables, se heurtent aux conditions météo-climatiques de plus en plus contraignantes induites par les changements climatiques. Enfin, ces fragilités sont **politiques** : la stabilité des États du CCG est largement assurée par leur richesse économique. Or, l'aggravation des effets climatiques pourrait fragiliser cet équilibre et générer des tensions internes au sein de la péninsule.

Des stratégies de transformation visant à sécuriser les régimes en place

Dans le cadre de la transition énergétique, les pays du CCG mettent en place des mécanismes de **cooptation** pour étendre la légitimité des dirigeants au pouvoir et **sécuriser leur régime fondé sur la distribution d'une rente pétrolière**. Pour ce faire, ils s'assurent notamment de la loyauté des acteurs clef vis-à-vis du pouvoir en place. Mais ces dynamiques entraînent une **hypertrophie bureaucratique** qui nuit à la qualité et la cohérence des politiques environnementales. En résulte une approche développementaliste, basée sur le **technosolutionnisme et une communication** forte autour de nombreux plans et visions nationales, lesquels soutiennent une diversification économique dans laquelle le rôle de l'énergie reste central.

II. LE MULTILATÉRALISME CLIMATIQUE : ESPACE D'INFLUENCE DES STRATÉGIES CLIMATIQUES DES PAYS DU CCG

L'évolution de l'attitude des pays du CCG face aux négociations climatiques multilatérales

Au **XXe siècle**, les pays du CCG se sont montrés **réticents** à s'engager au sein des négociations environnementales multilatérales, perçues comme une contrainte pour leur croissance économique basée sur les hydrocarbures. Pourtant, leur participation à l'agenda environnemental mondial augmente à partir de la Conférence de Rio (1992). Les **années 2000 marquent ensuite un engagement plus important**, dans le contexte du déclin anticipé des revenus issus du pétrole. Entraînés par les É.A.U. et le Qatar, les États du CCG signent l'Accord de Paris en 2015, se soumettant à des obligations de réduction de leurs émissions. Cette évolution des positions des pays du CCG dans le cadre des négociations environnementales et climatiques internationales depuis les années 1990 montre une prise de conscience de **l'intérêt stratégique des enjeux climatiques, et de leur potentiel d'influence**.

Des ambitions partagées, mais des intérêts divergents dans un contexte de rivalité pour le leadership régional

Dans l'ensemble, les **pays du CCG poursuivent des objectifs relativement similaires**, en cherchant à défendre, plus ou moins ouvertement, les énergies fossiles et des stratégies peu transformatives. Pourtant, **le CCG ne forme pas un bloc homogène**, chaque État se distinguant par ses spécificités énergétiques et politiques ainsi que par sa propre dynamique de diversification. Deux dynamiques d'engagement se dégagent : d'une part, l'Arabie saoudite, les É.A.U. et le Qatar affichent une volonté d'influer sur les négociations climatiques ; d'autre part, Oman, Bahreïn et le Koweït témoignent d'un engagement plus modéré. **Par ailleurs, les enjeux climatiques constituent également un terrain d'expression de la compétition entre les États du CCG**, à travers les annonces de grands projets d'infrastructures ou d'initiatives en matière de développement durable par exemple.

Des stratégies multiples pour promouvoir leurs agendas dans le cadre onusien, mais également dans d'autres instances multilatérales

Au-delà de ces dynamiques régionales, **les États du CCG ont adopté diverses stratégies pour avancer leur agenda dans le cadre onusien**. Ces leviers d'influence peuvent s'exercer tant à travers l'organisation des COP que dans les négociations en elles-mêmes. Ainsi, plusieurs tactiques peuvent être employées : le choix du lieu où la Conférence se déroule, le niveau d'expertise et la taille des délégations ou le profil des délégués. De même, l'accréditation d'un nombre croissant de lobbyistes, représentant les intérêts d'acteurs privés parfois convergents avec les intérêts de certains États, renforce les positions de certaines délégations. Les pays du CCG ont également recours à des stratégies sémantiques, rhétoriques et narratives ou d'ordre temporel. Ces techniques sont également observées lors des conférences de Bonn, préparations essentielles aux COP, au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et lors des réunions du G20.

III. LES ENJEUX CLIMATIQUES AU CŒUR DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS DU GOLFE EN AFRIQUE

Entre coopération bilatérale et sécurisation des ressources

La **diplomatie climatique des pays du CCG s'exerce à travers le renforcement de leurs relations bilatérales avec plusieurs États africains**. Cette convergence sur les enjeux climatiques présente une certaine ambivalence. D'une part, elle se manifeste par un alignement dans les négociations internationales, notamment dans le cadre des COP, ainsi que par des initiatives de coopération de plus en plus orientées vers les problématiques environnementales, ou encore un soutien à travers des

interventions extérieures de secours d'urgence (IESU). D'autre part, cette implication sert également les intérêts des États du Golfe, en particulier des É.A.U., de l'Arabie saoudite et du Qatar, en leur permettant d'externaliser partiellement leurs réponses aux défis climatiques par le biais d'institutions étatiques ou d'entreprises soutenues par leurs fonds souverains.

La stratégie minière émirienne, reflet des ambitions des pays du CCG en Afrique

Dans le cadre des ambitions de diversification économique, **les pays du CCG tentent de sécuriser leur approvisionnement en minerais et métaux, un effort illustré par la stratégie minière des É.A.U. en Afrique**. Les É.A.U. sécurisent l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement grâce à un maillage des côtes africaines par le biais des entreprises émiriennes DP World et AD Ports, facilitant l'accès aux terres et le contrôle sur le transport. Cette stratégie minière s'insère par ailleurs dans une politique d'influence soutenue par les armées émiriennes en Afrique, notamment à travers la stabilisation des régimes en place des États partenaires ainsi qu'à travers l'appui à certains groupes armés non étatiques dans les zones instables.

L'externalisation de la sécurité alimentaire des États du Golfe

Face à la fragilisation de leur sécurité alimentaire, **les États du CCG ont développé des partenariats d'importations massives de denrées alimentaires** auxquelles le Qatar est dépendant à 90 %, les É.A.U. à 85 % et l'Arabie saoudite à 80 %. À la suite de la crise mondiale sur les prix alimentaires de 2008, les monarchies du Golfe ont engagé des stratégies d'acquisition de terres à l'étranger, devenant des producteurs agricoles en dehors de leur territoire national, notamment dans les États de la Corne de l'Afrique. Cet accaparement de terres entraîne des répercussions considérables sur les populations locales, les contrats de cession de terre étant souvent négociés sans consultation des communautés locales et les compensations insuffisantes, voire inexistantes.

Les stratégies d'atténuation des États du CCG en Afrique : la compensation carbone, nouvel élan d'accaparement vert

Dans le but de poursuivre l'exploitation d'énergies fossiles, **les États du CCG s'appuient sur le mécanisme de crédits carbone**, négocié dans le cadre de la CCNUCC. En effet, l'exploitation du patrimoine foncier des États africains permet la décarbonation des acteurs étatiques et privés qui, par l'achat de ces crédits, compensent leurs émissions. Les États du CCG soulignent ainsi leurs efforts vers la neutralité carbone et valorisent leur image d'États responsables sur le plan climatique. Le développement de ces nouveaux actifs financiers, dont les États du CCG perçoivent une partie des revenus, constitue également un enjeu de diversification majeur pour les monarchies du Golfe et une source de sécurisation de revenus issus de l'économie environnementale.

IV. SCENARII DE PROSPECTIVE ET RECOMMANDATIONS

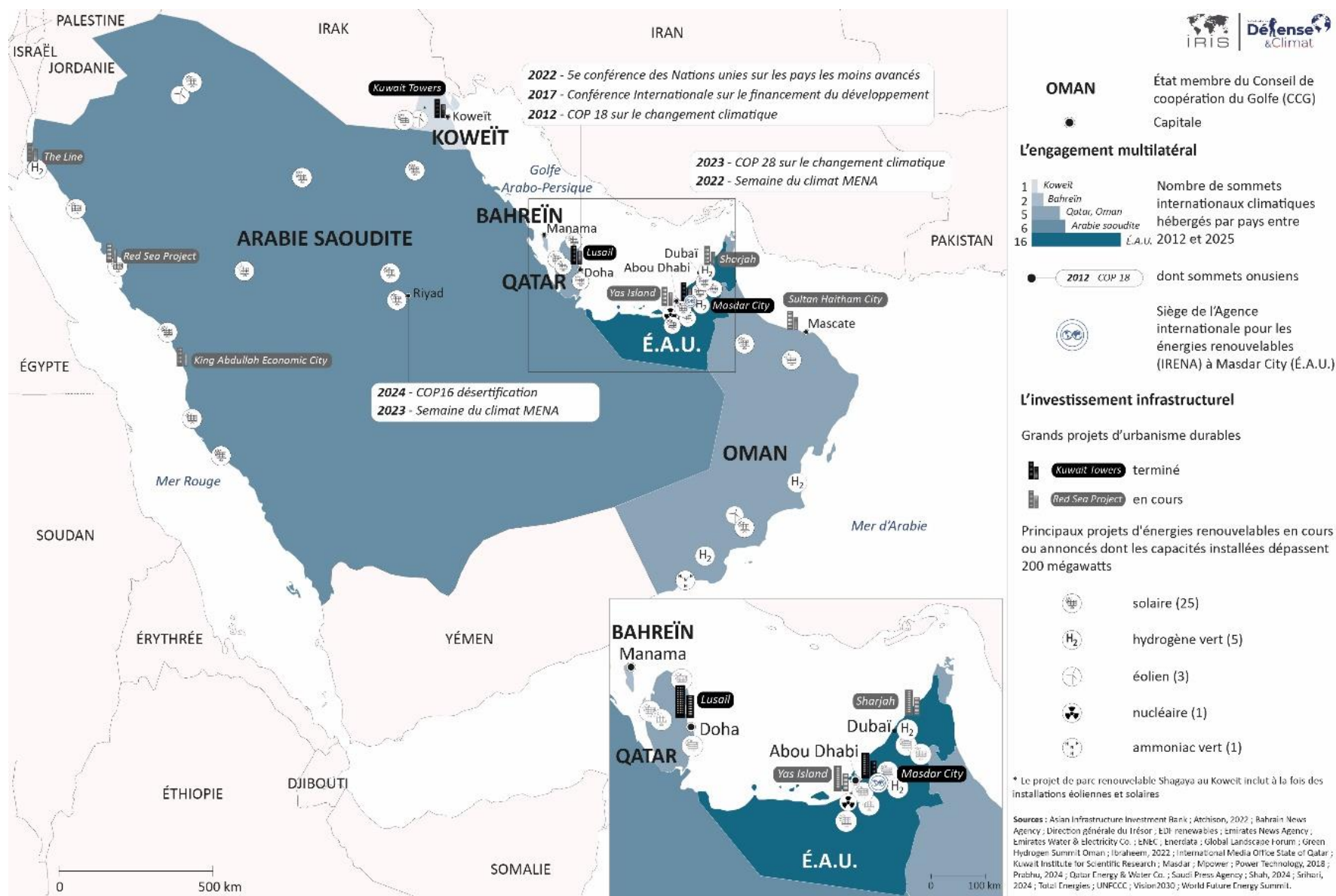
Scénarii de prospective

Scénario	Facteurs crisogènes et situation géopolitique dans la région	Conséquences géopolitiques, conséquences pour la France et impacts pour les forces
2042 – Perte d’influence française aux É.A.U. après un cyclone dévastateur	Hausse de +2.5°C, intensification des précipitations et des cyclones tropicaux, exacerbation de la vulnérabilité des infrastructures critiques. Mais un manque d’anticipation et d’adaptation des territoires à ces risques. Un puissant cyclone provoque des inondations catastrophiques aux É.A.U. Les infrastructures énergétiques, de dessalement, portuaires et aéroportuaires sont inopérables.	Multiplés dommages sur les bases de port Zayed et Al-Dhafra, trois jours de réparations nécessaires avant que les FFEAU puissent intervenir pour une mission de secours d’urgence. Rapidité de la Chine à offrir son aide témoigne d’une supériorité militaire, opérationnelle et technologique. Perte de légitimité de la France auprès des É.A.U. et dans la région.
2035 – Soutien français aux É.A.U. face à la recrudescence du terrorisme islamiste en Afrique de l’Ouest	Contextes climatique et sécuritaire en Afrique de l’Ouest dégradés. Les projets de compensation carbone des É.A.U. provoquent d’importantes privatisations foncières dans les pays africains. Ressentiment croissant des populations affectées. Attentat à la bombe à l’ambassade des É.A.U. à Conakry et prise d’otage revendiqués par Al-Qaida. Les É.A.U. sollicitent l’aide militaire française dans le cadre de l’accord de défense.	La France déploie des éléments militaires. Mais elle doit prendre en compte des enjeux réputationnels du déploiement, la complexité des relations diplomatiques avec les États de la région et les campagnes de désinformation dont elle est la cible. Dialogue avec la Côte d’Ivoire pour le déploiement des forces françaises sur la base d’Abidjan. Face aux tensions avec les États voisins, ouverture d’un débat national en Côte d’Ivoire sur l’avenir de l’accord militaire avec la France.
Scénario 3 : 2038 – Escalade des tensions dans le Golfe persique suivant l’attaque d’usines de dessalement aux É.A.U.	Le stress hydrique provoque une dépendance importante aux usines de dessalement aux É.A.U. Une explosion a lieu dans une usine de dessalement à Abu Dhabi explose, suivi d’une tentative de cyberattaque sur une autre. S’en suivent des tensions internes, mécontentement de la population en lien avec le rationnement imposé, et régionales, accusation de l’Iran.	La France achemine des stations de dessalement mobile pour la consommation en eau de ses bases militaires. Pour sécuriser les approvisionnements d’hydrocarbure dans le cadre de tensions croissantes, États-Unis et Chine déploient des navires militaires dans le Golfe. La potentielle relocalisation d’ALINDIEN à Djibouti provoque une dégradation des relations avec les É.A.U..

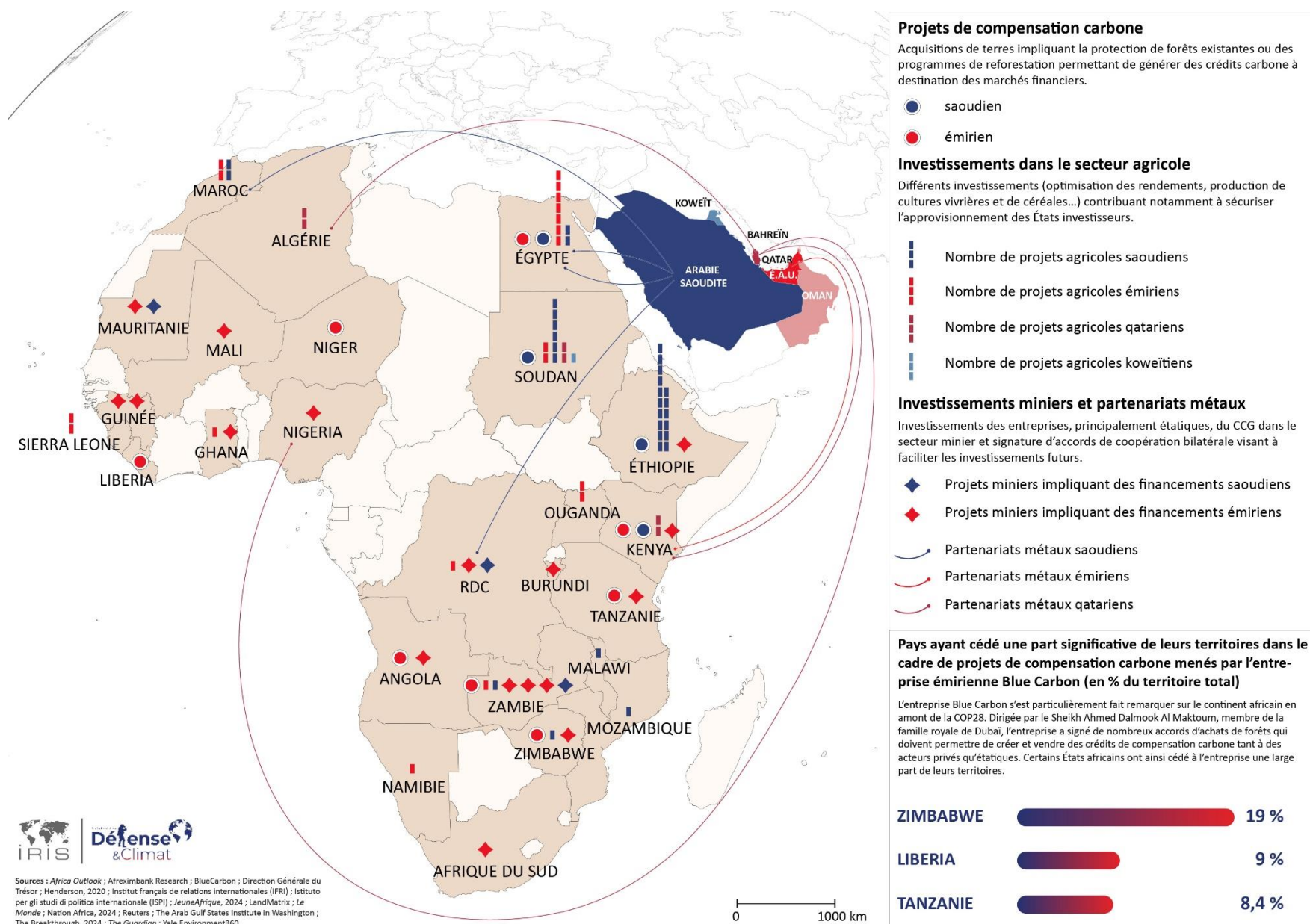
Recommandations

1	Mise en place d’un <i>side-event</i> sur le climat lors des dialogues stratégiques avec les États du CCG
2	Développement d’un partenariat opérationnel pour la formation des Forces armées des É.A.U. sur les opérations HADR
3	Adaptation des forces françaises prépositionnées aux É.A.U. dans le cadre des changements climatiques
4	Développer une meilleure compréhension des enjeux sécuritaires en Afrique en lien avec les approvisionnements stratégiques dans le cadre de la transition écologique

Annexe 1. Diplomatie climatique des monarchies du Golfe



Annexe 2. Sécurisation des ressources du continent africain par les monarchies du Golfe



L'ANALYSE DES ENJEUX SÉCURITAIRES ET DE DÉFENSE LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PUBLICATIONS | PODCAST « SUR LE FRONT CLIMATIQUE » | ÉVÈNEMENTS



www.defenseclimat.fr

